

PROJET GOUVERNANCE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Subside « Appui à la mobilisation des ressources propres dans les communes prioritaires du Projet Gouvernance et Participation Citoyenne-Subsides »

BDI23009-10101

PROCES VERBAL DE LA REUNION D'INFORMATION DES SOUMISSIONNAIRES POTENTIELS

Lieu de la rencontre : Bureau du Chef de Projet

Date : 07/01/2026

Participants : Voir liste en annexe

Ordre du Jour : Information et échange avec les participants sur le marché BDI23009-10101

Déroulé de la réunion

- 1- Ouverture par Zaïdi NIYONGABO
- 2- Retour sur la nature de la mission (Objectifs spécifiques et résultats attendus) par Ferdinand NTIBAGIRIRWA.
- 3- Les éléments procéduraux par Zaïdi : les acteurs éligibles, les éléments constitutifs de la soumission, les critères de cotation, le calendrier des principales phases, allant de la réunion d'information à la signature de la convention, les modalités et heure de dépôts des offres.
- 4- Séance de questions/réponses
 - Nombre de prestataires recherchés dans le cadre de la présente consultation : un seul prestaire sera recruté, assisté d'un co-demandeur si besoin. La soumission devra fournir toutes les informations demandées par les lignes directrices sur le Demandeur et le codemandeur ;
 - La liste de réserve : elle sera constituée pour servir le Pouvoir Adjudicataire d'avoir un autre acteur en cas de financement additionnel ou de défaillance du premier ;
 - Relations demandeurs-codemandeurs : c'est le demandeur qui juge utile d'aligner un codemandeur en fonction de ses besoins. Cela n'est pas une exigence des lignes directrices ;
 - La mise en compétition des Asbl avec les personnes morales de droit privé qui sont en partie motivées par le lucre : le formulaire de prix est unique pour toutes les catégories d'acteurs consultés. Il ne contient pas de ligne « bénéfice ». Même l'évaluation de la mise en œuvre telle qu'elle est décrite dans les lignes directrices ne sépare pas ces catégories d'acteurs. S'il s'agit des pièces comptables à vérifier, c'est pour tout acteur qui sera bénéficiaire du subside ;
 - Astuces à donner aux soumissionnaires pour maximiser leur chance d'être retenus : suivre les consignes des lignes directrices dans la préparation de l'offre, vérifier que tous les documents exigés sont fournis, la qualité des documents

(lisibles et signés si signature exigée) et, plus important, éviter de déposer la soumission à la dernière minute.

Le temps prévu pour poser des questions se clôture le 09/01/2026 et pour toute question qui ne serait pas posée pendant la réunion d'information, elle devra passer par la seule adresse permise et précisée dans les lignes directrices « mp.bdi@enabel.be ». L'aperçu de toutes les questions et réponses fournies sera publiée sur le site d'Enabel pour que tout soumissionnaire puisse avoir la même information 11 jours avant la remise des propositions.